

Dispositif

- 1) Le recours est rejeté comme irrecevable.
- 2) Base NV supportera ses propres dépens ainsi que ceux exposés par la Commission.
- 3) Mobistar SA et le Royaume des Pays-Bas supporteront leurs propres dépens.

**Arrêt du Tribunal (deuxième chambre) du 27 février 2008 —
Citigroup/OHMI — Link Interchange Network (WORLDBLINK)**

(affaire T-325/04)

« Marque communautaire — Procédure d'opposition — Demande de marque communautaire verbale WORLDBLINK — Marque nationale figurative antérieure LiNK — Motif relatif de refus — Risque de confusion — Limitation des services désignés dans la demande de marque — Identité des services — Similitude des signes — Articles 73 et 74 du règlement (CE) n° 40/94 »

Marque communautaire — Définition et acquisition de la marque communautaire — Motifs relatifs de refus — Opposition par le titulaire d'une marque antérieure identique ou similaire enregistrée pour des produits ou services identiques ou similaires — Risque de confusion avec la marque antérieure [Règlement du Conseil n° 40/94, art. 8, § 1, b)] (cf. points 95, 96, 101)

Objet

Recours formé contre la décision de la première chambre de recours de l’OHMI du 18 mai 2004 (affaire R 789/2002-1) relative à une procédure d’opposition entre Link Interchange Network Ltd et Citigroup, Inc.

Données relatives à l’affaire

Demandeur de la marque communautaire :	Citigroup, Inc.
Marque communautaire concernée :	Marque verbale WORLDLINK pour les produits et services des classes 9, 16 et 36 — demande n° 111880
Titulaire de la marque ou du signe invoqué à l’appui de l’opposition :	Link Interchange Network Ltd
Marque ou signe invoqué à l’appui de l’opposition :	Marque nationale figurative LiNK pour des services de la classe 36
Décision de la division d’opposition :	Rejet de la demande d’enregistrement pour les services suivants de la classe 36 : affaires financières et monétaires
Décision de la chambre de recours :	Rejet du recours

Dispositif

- 1) Le recours est rejeté.
- 2) Citigroup, Inc. est condamnée aux dépens.